PRÉFET
DE LA RÉGION
PAYS DE LA LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Santé Publique et Environnementale

Contrôle sanitaire des eaux de baignade

saison estivale 2026

Commune : SAINT-DENIS-DU-MAINE
Plage : LA CHESNAIE

053000623

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".
Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.
Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.
Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". Le dénombrement des cyanobactéries et la recherche des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Classement de la qualité de l'eau

2025



Symboles définissant le classement

★★★	★★	★	–	N	⚠
Excellente Excellent Geldbuße Multa	*Bonne Good Gut Bueno*	*Suffisante Sufficient Genügend Bastante bien*	*Mauvaise Poor Bad Malo*	*Nouvelle baignade en attente de classement*	*Données insuffisantes pour calculer un classement*

Surveillance sanitaire 2026

Interprétation sanitaire du dernier prélèvement

Eau de qualité moyenne bactériologique pour la baignade

La présence généralisée d'écumes a été observée récemment sur une surface importante du plan d'eau de ce site de baignade. Les mesures de précautions du niveau d'Alerte 2b doivent être respectées par les baigneurs (Cf. Affichette d'information).

Average bacteriological quality water / Wasser von durchschnittlicher bakteriologischer Qualität

Water van gemiddelde bacteriologische kwaliteit / Agua de calidad bacteriológica intermedia

Résultats du contrôle sanitaire

		10 juin 11:56	01 juil 09:36	10 juil 14:00	27 juil 12:00	04 août 11:17	10 août 12:40	18 août 12:08
Qualification du prélèvement		Bon	Bon	Moyen	Bon	Bon	-	Moyen
Niveau de précaution vis-à-vis des cyanobactéries				Alerte 2	Alerte 2	Alerte 2	Alerte 2	Alerte 2
Escherichia coli	UFC/100mL	45	<15	45	30	45		140
Entérocoques	n/(100mL)	61	15	110	93	61		15
Efflorescences algales	-	absence	absence	général	absence	général		général
Genres toxiques	mm3/L		0,14700	19,18500		24,78200		1,33400
Microcystines totales	µg/L			<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL	<SEUIL
Anatoxine	µg/L			<0,10	0.26	0,18	0,14	<SEUIL
Cylindrospermopsine	µg/L			<0,20	<0.20	<0,20	<0,20	<0,20
Saxitoxine	µg/L			<0,20	<0.20	0,23	<0,20	<0,20
Affichage sur site	-	absence	présence	présence	présence	présence		présence
Fréquentation lors du plv	-	nulle	nulle	faible	nulle	nulle		nulle
Température de l'air	°C	20,0	19,0	35,0	24,0	26,0		25,0
Température de l'eau	°C	20,3	25,0	29,0	24,0	24,0		8,8
Transparence	-	0,35	0,45	0,35	0,50	0,20		0,25

Qualification d'un prélèvement d'eau douce

	Bon	Moyen	Mauvais
Escherichia coli (UFC/100mL)	<=100	de 101 à 1800	> 1800
Entérocoques intestinaux (UFC/100mL)	<= 100	de 101 à 660	> 660

La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

P/ la Directrice de la Santé Publique
et Environnementale,
l'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

Denis REDEGER

Plus d'information sur notre site www.pays-de-la-loire.ars.sante.fr, mot-clé "baignade" ou sur http://baignades.sante.gouv.fr

ARS Pays de la Loire - CS 56233 44262 NANTES cedex 2